

Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ Bulletin municipal 2014

www.kanfen.fr



UNE BOULANGERIE À KANFEN !



Nouvelle équipe - Les commissions - CCAS	04-05
État Civil - Population	06-07
Fête des Mamans - Lauréats	08-09
Retour en images	10-11
Cérémonie du 11 Novembre	12-13
Repas des seniors - Noces d'or et de diamant	14-15
Septfontaines	16-17
Saint-Nicolas - Père Noël	18-19
Périscolaire - Petite enfance	20
Photos de classes	21-23
14 juillet et inauguration de l'extension de la mairie	24-25
Boulangerie et commerces	26-27
Les côteaux de Raville	28-29
Espace socio-culturel	30-31
La forêt - Baux de chasse	32-33
Assainissement	34-35
ZAC communautaire de Kanfen	36-37
Finances communales	38-39
Associations - Tournoi kheops	40-41

Nous sortons d'une année particulière avec le renouvellement démocratique d'importance pour nos communes. Je tenais, avant tout, à vous adresser mes très vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée en nous reconduisant pour un nouveau mandat municipal que nous espérons aussi riche que le précédent.

Mais, il faut souligner que la crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses.

La baisse généralisée des dotations de l'État ne permettra pas aux communes de répondre à toutes les exigences. Cela pourrait même retarder, voire impacter, certains de nos projets. Mais nous mettrons tout en œuvre pour maintenir notre engagement pour le développement de la commune.

L'année 2014 aura vu se concrétiser deux projets d'importance : l'ouverture de la boulangerie que vous étiez nombreux à espérer et qui aujourd'hui constitue le poumon économique et social de notre village, mais également la réalisation de l'espace socioculturel dont les travaux avancent à un rythme qui laisse espérer une ouverture au printemps prochain. Cet espace sera le lieu de convivialité, d'échanges et d'animation culturelle tant attendu.

En ce qui concerne les perspectives pour 2015, les projets les plus avancés ne sont absolument pas remis en cause. Il s'agit, notamment, de la ZAC de Raville avec la construction de 11 pavillons seniors dont la réservation est déjà bien avancée. L'année nouvelle verra aussi la création de nouvelles cellules commerciales et le lancement de la première tranche des constructions juste à l'arrière de l'école maternelle, le long de la RD15.

Des efforts vont cependant être nécessaires pour conserver des marges de manœuvre financières suffisantes afin de poursuivre notre action de développement du village. De la même manière, notre engagement à maintenir la fiscalité à son niveau actuel reste une priorité. Avec le concours de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, nous avons également lancé les premiers travaux d'assainissement. Cet inves-

tissement permettra à chaque habitant d'être enfin raccordé à un réseau d'assainissement collectif.

Par contre, il nous faudra être très attentifs dans notre gestion au quotidien pour réduire les frais de fonctionnement. À titre d'exemple, je voulais vous informer que la traditionnelle cérémonie des vœux a été temporairement supprimée.

Pour tout le travail réalisé au cours de l'année écoulée, je voudrais saluer et remercier d'abord l'équipe municipale qui m'entoure et notamment les nouveaux élus qui nous ont rejoints. Ces derniers ont eu à cœur de s'investir pleinement dans leurs nouvelles fonctions.

Je n'oublie pas le personnel communal, administratif et technique qui œuvre au quotidien pour rendre Kanfen toujours plus accueillante. Je vous remercie également, toutes et tous, qui chaque jour, nous manifestez votre soutien dans la conduite de la gestion de notre commune.

Face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux de notre territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable.

Comme les années précédentes ce bulletin a été entièrement financé grâce au soutien des commerçants et artisans de notre territoire. Qu'ils en soient publiquement et chaleureusement remerciés.

En ce début d'année 2015, permettez-moi, pour conclure, de vous assurer de mon profond attachement à la prospérité de Kanfen, à l'amélioration constante de notre village et de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour vous-mêmes et vos familles avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas.



*Je vous salue beaucoup
d'optimisme pour cette année 2015.*

Denis BAUR
Maire de Kanfen

Bulletin municipal 2014

www.kanfen.fr

Le Bulletin Municipal est intégralement réalisé et conçu par la Commission de la Communication

Directeur de la publication : Denis BAUR
Rédaction : I. Renoir - D. Baur - W. Bellofatto -
R. Di Bartoloméo - N. Greff - N. Le Lay -
I. Debourges - I. Lach - S. Veillet - S. Citerne

Conception graphique : I. Renoir - S. Citerne
Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)
Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 600 exemplaires

Mairie de Kanfen
4 rue de la Mairie
57330 KANFEN
tél. : 03 82 50 61 10
fax : 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr
Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com

Heures d'ouverture :
Lundi - mercredi - jeudi :
9h30 - 11h30 • 14h30 - 17h
Mardi et vendredi :
9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h

2014 - 2020 : NOUVELLE ÉQUIPE



Denis BAUR
Maire



Didier NICLOUX
1^{er} adjoint



Nathalie LE LAY
2^e adjoint



R. DI BARTOLOMÉO
3^e adjoint



Isabelle RENOIR
Conseillère déléguée



Nicole GREFF
Conseillère déléguée



René KIRSCHWING
Conseiller délégué



Walter BELLOFATTO
Conseiller municipal



Daniel BREISTROFF
Conseiller municipal



Nadine GROSJEAN
Conseillère municipale



Didier KAIZER
Conseiller municipal



Christelle LISKA
Conseillère municipale



Agnès REGNIER
Conseillère municipale



Sandrine SCHEID
Conseillère municipale



Christophe THILL
Démissionnaire - *Toute l'équipe municipale le remercie chaleureusement pour le travail accompli au cours de toutes ces années*

LES COMMISSIONS

- **Finances, évaluation des politiques publiques, préparation du budget**

BAUR Denis - NICLOUX Didier - LE LAY Nathalie - DI BARTOLOMÉO Roland

- **Travaux du bâtiment, des voiries et réseaux divers, affaires scolaires et extrascolaires**

NICLOUX Didier - KIRSCHWING René - KAIZER Didier - REGNIER Agnès - SCHEID Sandrine

- **Culture, communication externe, NTIC et archives**

RENOIR Isabelle - GREFF Nicole - BELLOFATTO Walter

2^e collège : Isabelle BOUCHER - Sabine VEILLET

- **Vie associative et solidarité, jeunesse, affaires sociales, personnes âgées**

LE LAY Nathalie - GROSJEAN Nadine - LISKA Christelle

2^e collège : HEHN Germain - VARNIER Jean-Charles

- **Urbanisme, environnement, cadre de vie et mobilité**

DI BARTOLOMÉO Roland - BREISTROFF Daniel - RENOIR Isabelle

2^e collège : GRÉGORIS Emmanuel - WEBER Solène

- **Forêts et sentiers forestiers**

BAUR Denis - KIRSCHWING René

- **Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

Titulaires :

BAUR Denis - NICLOUX Didier - DI BARTOLOMÉO Roland - KIRSCHWING René

Suppléants : BREISTROFF Daniel - KAIZER Didier - REGNIER Agnès

- **Comité de jumelage avec Septfontaines (Luxembourg)**

LE LAY Nathalie - GREFF Nicole - LACH Isabelle - PILLOY Raymond - SCHEIDT François

- **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Titulaires :

HOFFMANN Rémi - MANSION Laurent - NENNIG Patrick - THIL Thierry - VELFRINGER Christian - WEBER Guy

Suppléants :

BELLOFATTO Walter - GREFF Nicole - KAIZER Didier - LESPRIT Jean-Pierre - REGNIER Agnès - SINDT Armand

- **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

BAUR Denis - RENOIR Isabelle

- **Commission de révision de la liste électorale**

NICLOUX Didier - KIRSCHWING René

- **Commission Consultative de la Chasse Communale**

BAUR Denis - KAIZER Didier - KIRSCHWING René

Les commissions municipales

LE 2^e COLLÈGE

Les commissions sont composées d'élus et de personnes non élues habitant la commune : c'est le 2^e collège



Germain Hehn
Vie associative



Jean-Charles Varnier
Vie associative



Solène Weber
Urbanisme



Emmanuel Grégoris
Urbanisme



Isabelle Boucher
Communication Culture



Sabine Veillet
Communication Culture

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a été renouvelé à l'occasion des élections municipales de mars 2014

Les membres du CCAS

BAUR Denis
LE LAY Nathalie
GROSJEAN Nadine
LISKA Christelle
BREISTROFF Daniel
BREISTROFF Marie-France
HOFFMANN Rémi
KLOPFENSTEIN Yolande
SCHEID Jean
SCHMITT Arlette



Syndicats intercommunaux & délégations

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

CCCE (Communauté de Communes de Cattenom et Environs) - www.cc-ce.fr
BAUR Denis - RENOIR Isabelle

• **SMITU (Syndicat Mixte des Transports Urbain) - www.smitu.fr**
BAUR Denis - DI BARTOLOMÉO Roland

• **SICCE (Syndicat Intercommunal de Curage de Cattenom et Environs)**
BAUR Denis - NICLOUX Didier

DÉLÉGATIONS

• **Délégués au conseil d'administration d'ECLOS**
NICLOUX Didier - GREFF Nicole

• **Délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)**
BAUR Denis représentant les élus
CITERNE Stéphane représentant les agents

• **Conseiller en charge des questions de défense**
NICLOUX Didier

• **Correspondant sécurité routière**
JEANNOT Jean-Luc

LA CLASSE DES BÉBÉS...

8 filles et 7 garçons, presque la parité pour ces 15 petites têtes blondes



Alycia PARIS PILLOY
née le 15 décembre 2013



Albane HERZOG
née le 5 janvier 2014



Léna BRUCH
née le 19 mars 2014



Diego MIRANDA PORTILLO
né le 18 avril 2014



Alessio FREN
né le 19 mai 2014



Lisa MAGAZZENI
née le 7 juin 2014



Ismaël MERGHEMI
né le 10 juin 2014



Philip DOULFIS
né le 16 juin 2014



Chloé JACOPUCCI
née le 19 juin 2014



Martin FRIZON
né le 2 juillet 2014



Gioia MEYER
née le 17 juillet 2014



Alicia WEBER
née le 6 août 2014



Noa TARDIOLI
né le 28 septembre 2014



Raphaëlle PARACHINI
née le 27 novembre 2014



Maël LECOURTIER
né le 14 décembre 2014

LES MARIÉS DE L'AN 2014

4 couples se sont dit « oui » en mairie de Kanfen



5 avril 2014
Nikolaos Doulfis et
Kassiani Kontou



3 mai 2014
Damien Weyh et
Sandrine Sauer



27 juin 2014
Franco Paladino et
Danielle Franka

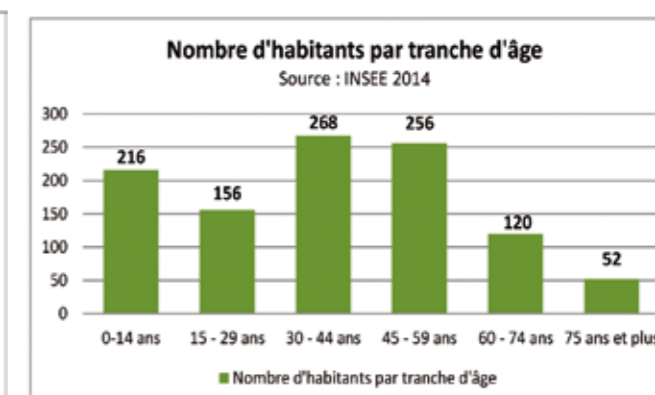
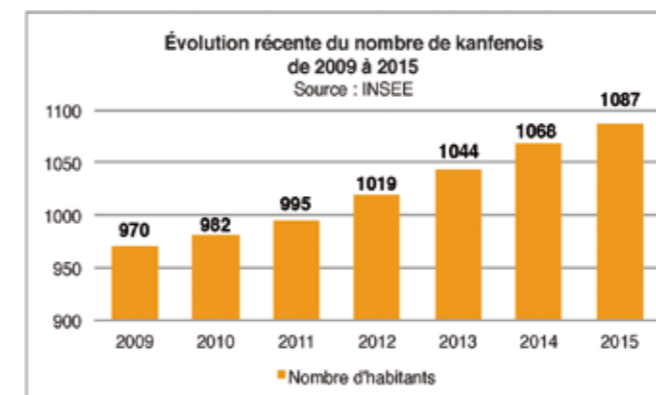
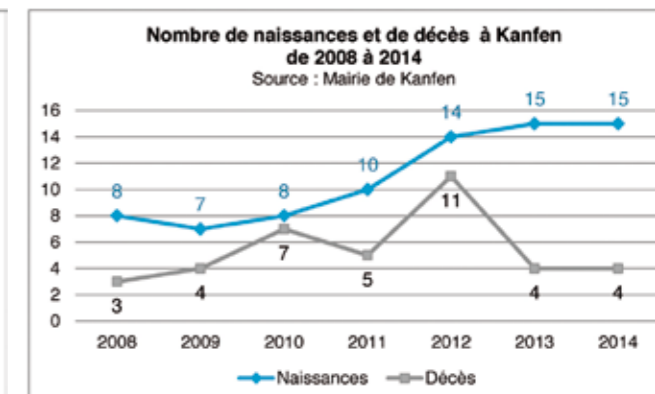
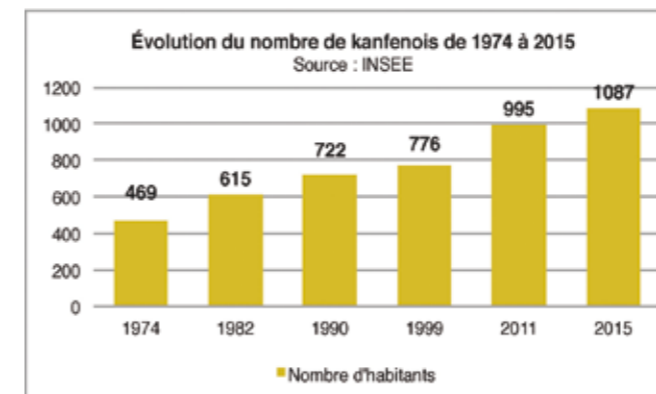


13 septembre 2014
Jérémie Conati et
Sandy Merle

- Mme Elisabeth HEHN née MONET décédée le 22 janvier 2014 à l'âge de 59 ans
- Mme Yvonne MOTTES née BONNEAU décédée le 30 mars 2014 à l'âge de 84 ans
- Mme Maria Léonie SCHEIDT née DIETTERT décédée le 17 juin 2014 à l'âge de 83 ans
- M. Jean LÉGER décédé le 22 septembre 2014 à l'âge de 60 ans

APERÇU DÉMOGRAPHIQUE

L'économie luxembourgeoise dynamise l'évolution de la population kanfenoise

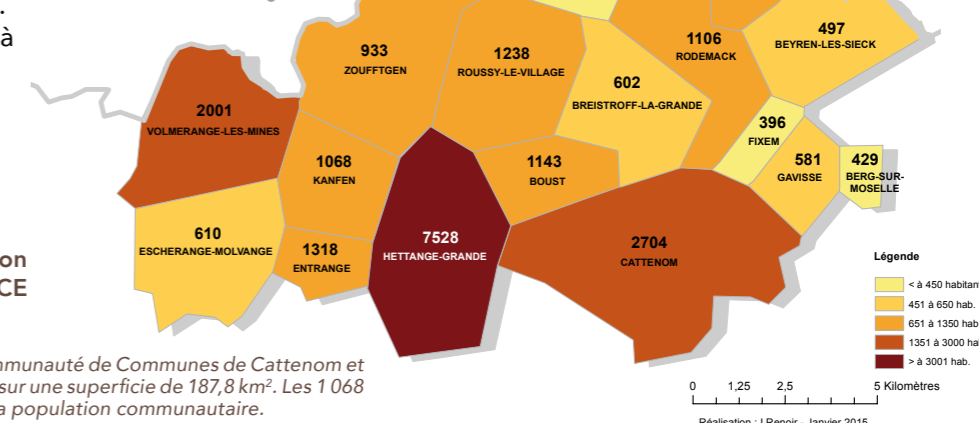


Le nombre d'habitants a dépassé les 1000 résidents en 2012 si bien qu'à l'échelle communautaire, Kanfen se classe aujourd'hui en 9^e place en termes de population. La population a plus que doublé depuis 1974. Elle a augmenté de 12 % depuis 2008 pour atteindre le nombre de 1087 (chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2015). On dénombre par ailleurs environ 500 foyers dans le village. Cette augmentation démographique est essentiellement due au solde migratoire dynamisé par le développement du travail frontalier au Luxembourg qui s'est accéléré dans les années 90. Dans le graphique relatif à

la répartition de la population par tranche d'âge, on constate que près de 50 % des habitants ont entre 30 et 59 ans contre 41,77 % en Moselle. De plus, le taux d'emploi est élevé (70,6 % des personnes en âge de travailler de 15 à 64 ans disposent d'un emploi contre 62 % en Moselle) et le taux de chômage bas (6,7 % contre 12,9 % en Moselle). Par ailleurs, le solde naturel est également positif avec un nombre de naissances supérieur à celui des décès. Il

faut dire que pour répondre à la demande immobilière des frontaliers ou des primo-accédants originaires du village, la commune a créé plusieurs lotissements ces quinze dernières années.

Grand-Duché de Luxembourg



Répartition de la population dans les communes de la CCCE

Source : INSEE 2014

En 2014, les 20 communes de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs totalisent 24 585 habitants sur une superficie de 187,8 km². Les 1 068 Kanfenois représentent 4,34 % de la population communautaire.

FÊTE DES MAMANS

28 mai 2014

Comme chaque année, la municipalité accueille les jeunes mamans pour célébrer la fête des Mères



De gauche à droite : M. et Mme Herzog et Albane - M. Trinel, Mme Descamps et Louna - M. et Mme Fernandes Barbosa, Eva et Hugo - Mme Greff - M. et Mme Miranda et Diego - M. Baur

De droite à gauche : M. Fren, Mme Max et Alessia - M. Jahnke, Mme Nicloux et Nathan - M. Nicloux - M. et Mme Weitz et Victor - M. Paris, Mme Pilloy et Alycia - Lenny - M. Thill - Mme Le Lay

LES LAURÉATS À L'HONNEUR

31 octobre 2014

Les jeunes diplômés et les lauréats du concours des maisons fleuries ont reçu des bons d'achat offerts par la mairie



De gauche à droite : Mme Grosjean - Mme Liska - Mme Le Lay - Mme De Caro - M. Thomas Canizares - M. Luis Canizares - M. Baur - M. Ronan Greff - Mme Greff - M. Greff - Mme De Taddeo

De gauche à droite : M. Lamonarca - M. Kieffer (1^{er} prix) - M. Di Bartoloméo - M. Breistroff - Mme Pfeiffer (2^e prix) - Mme Renoir - M. Goretti - Mme Schmuck - M. Baur - M. Bargagna

RETOUR EN IMAGES

VŒUX DU MAIRE



À noter la présence de M. Weiten, président du Conseil Général de la Moselle, Mme Grommerch, députée de la circonscription, M. Mizzon, président de l'association des Maires des arrondissements de Thionville et de nombreuses autres personnalités politiques et institutionnelles.



La traditionnelle soirée des vœux s'est tenue le 4 janvier 2014. Ce fut l'occasion de remettre les Trophées du Sport à Mathias Danlion (VTT) et Sophie Léonard (tennis).



8 MAI



Malgré le temps pluvieux, le public avait répondu présent pour commémorer la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

NOUVEAUX ÉLECTEURS



De gauche à droite : Mathieu Nennig - Lisa Stieven - Thomas Canizarès



Après la remise de la carte d'électeur et la théorie, il est temps pour chacun des jeunes électeurs de mettre en pratique leur nouveau droit !

11 NOVEMBRE



Les coureurs font étape à Kanfen avant de rejoindre Entringe



Transmission de la flamme de la Liberté de Verdun



Transmission de la flamme par Éric Franiatte, Adjoint au Maire d'Entringe



La Lyre d'Hettange-Grande défilant rue du Moulin



Les enfants des écoles ont largement participé à cette cérémonie

1914 - 2014

Une cérémonie du 11 Novembre particulière et forte en émotion

Depuis 1945, les cérémonies du 11 Novembre sont mises au service de la mémoire.

C'est dans cet esprit qu'à Kanfen le 11 Novembre 2014 nous avons célébré le 96^e anniversaire de l'Armistice et le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.

Un hommage a été rendu à tous les combattants de cette Grande Guerre et plus particulièrement aux jeunes soldats Kanfenois. En effet, les écoliers ont lu quelques extraits des recherches de Jacques Mangin, sur la vie de nos soldats morts au champ d'honneur : Jean-Baptiste Baur, Alphonse Bayren, Jean-Baptiste Bettendorf, Jean-Pierre Hoffmann et François Winckel. Le Maire, Denis Baur, a ouvert cette

commémoration en accueillant la Flamme Sacrée venue de Verdun grâce à un relais pédestre organisé par la commune d'Entringe.

En présence des membres du conseil, des présidents d'associations, de la Lyre d'Hettange-Grande, ainsi que de nombreux villageois, Didier Nicloux, 1^{er} Adjoint au Maire, accompagné des enfants de l'école primaire, a déposé la Flamme Sacrée au monument aux morts de Kanfen. Petit rappel historique : La Flamme Sacrée a été allumée pour la première fois le dimanche 11 Novembre 1923 sous l'Arc de Triomphe par André Maginot, alors ministre de la guerre, instituant ainsi une tradition qui perdure encore

aujourd'hui et dont nous célébrons cette année le 90^e anniversaire. En 1938, pour resserrer les rangs des anciens combattants, M. Daladier organise une cérémonie où pour la première fois la Flamme sera transportée vers les cinq nécropoles de la Grande Guerre dont Verdun. La cérémonie du 11 Novembre 2014 fut très émouvante grâce à la présence de cette Flamme, aux chants et à la poésie « Folie meurtrière » dite par les écoliers de Kanfen, mais aussi car elle rendait hommage à tous les combattants du monde entier et était également porteuse d'un message de paix qu'il faut transmettre à notre jeunesse.



LES SENIORS À L'HONNEUR



AU MENU : ÉCLATS DE RIRE !

101 convives ont répondu présents pour partager des instants chaleureux

Le dimanche 9 novembre 2014, la Municipalité invitait les Kanfenoises et Kanfenois de 62 ans et plus à son traditionnel repas annuel.

En compagnie du maire et d'une délégation d'élus de Kanfen, pas moins de 101 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes de Zoufftgen autour d'une bonne table pour partager des instants chaleureux.

Dans une ambiance emplies de gaieté et de convivialité, l'animation de cet après-midi festif a été assurée cette année par un ventriloque qui a fait rire aux éclats l'en-

semble de l'assistance notamment lors de l'intervention de Ginette et de p'tit Louis (ceux qui étaient présents comprendront).

Les élus et les membres du CCAS de la commune, qui ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation, se sont réjouis de cette journée qui a été un véritable succès et appréciée de tous.

En effet, partager un repas c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux, de réveiller des souvenirs communs.

Le Maire, n'a bien sûr pas oublié

de mettre à l'honneur la doyenne et le doyen de l'assemblée du jour, à savoir Mme Marie-Josèphe Klein et M. Alfred Virgin. Ils ont reçu un cadeau de la municipalité.

Denis Baur a également remercié Michel Paquet, maire de Zoufftgen et président de la CCCE pour la mise à disposition de la salle tout en précisant que le prochain repas des aînés se déroulera dans le nouvel espace socio-culturel de Kanfen. Vivement l'année prochaine !



Photo en double page :
L'ambiance était à « pleurer de rire ! »

Photo en bas à gauche :
Les membres du CCAS et les élus récompensent les doyens de la journée : Marie-Josèphe KLEIN (85 ans) et Alfred VIRGIN (83 ans).

Photo ci-dessus :
Le ventriloque Dominique POU CET et Anette en pleine conversation.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT



Le 16 juin 2014, **Odile et Alphonse Michel**, entourés de leurs enfants et petits-enfants, ont célébré leurs noces de diamant. 21 900 jours de vie partagée, 720 mois d'écoute et de compréhension, 60 années précieuses comme la pierre.



Le 26 octobre 2014, ce sont **Jeanine et Robert Kaizer** qui sont venus en mairie, accompagnés de tous leurs enfants et petits-enfants afin de célébrer leurs noces d'or. 50 printemps, 50 hivers, 50 années à regarder la famille pousser comme blé au soleil et se dire qu'après tout ce temps, c'est la plus belle des récoltes !

SEPTFONTAINES



Marco Boly, Bourgmestre de Septfontaines, Marie-Josée Gressnich, ancienne Bourgmestre de Septfontaines et Denis Baur posent pour la photo.

Les convives sont réunis autour d'une bonne table à Septfontaines



Les écoles de Kanfen et Septfontaines se sont retrouvées autour d'une rencontre et d'un projet pédagogique.

Le 20 juin, pour clôturer l'année scolaire, une visite des correspondants luxembourgeois à Kanfen avait été organisée.

Au programme : la mine de Neufchef, monument incontournable de notre patrimoine lorrain.

L'AMITIÉ CONSOLIDÉE

Fête de l'amitié à Septfontaines

L'esprit transfrontalier plus actif que jamais.

Dans le cadre des échanges amicaux entre les communes de Septfontaines et Kanfen, cette année une fois n'est pas coutume, tous les Kanfenois ont été conviés à participer à cette journée de partage et de convivialité. C'est donc environ une quarantaine d'habitants qui se sont déplacés chez nos amis le 5 juillet dernier. Malheureusement le temps n'était pas avec nous, mais la bonne humeur de chacun nous a permis de vite oublier cet inconvénient. Marco BOLY, son équipe et les villageois nous ont accueillis à leur tour pour le rendez-vous annuel

entre nos deux communes. Pour cela, nous avons commencé par la visite du site gallo-romain, dans la forêt aux lieux-dits « Hiembösch » et « Miecher » près de Goebange. Ces fouilles ont été reprises par une association après le décès de M. le Curé Jean Pierre Ningels, qui les avait commencées. Marco BOLY, Bourgmestre de Septfontaines ainsi que Denis BAUR, ont chacun prononcé un discours à l'issue desquels un repas campagnard a été servi par toute l'équipe de Septfontaines, dans la joie et la bonne humeur.

Nouvelle équipe à Kanfen et à Septfontaines

Suite aux élections municipales, de nouveaux membres ont été désignés dans chaque commune.

Les nouvelles équipes renforceront sans aucun doute les liens amicaux existants, tissés depuis 2010 entre les deux villages de pays voisins. Les nouveaux membres de la Commission « Liens d'Amitié de Kanfen et de Septfontaines » sont :

Mariette Decker-Faber, Marco Gallelli, Nicole Greff, Isabelle Lach, Nathalie Lelay, Gilles Noesen, Raymond Pilloy, Georges Schröder, François Scheidt, Francis Zeghers.

Rappelons que nos deux villages sont également liés entre eux par l'Histoire.

Visite de la centrale de Cattenom

Visite pédagogique : après les mines de fer, l'atome nucléaire

Le 29 novembre 2014, les membres des liens d'Amitié de Septfontaines et de Kanfen, ainsi que M. Fischbach (enseignant de Septfontaines) et les élus des communes respectives, ont participé à une visite du CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Électricité) de Cattenom. Après avoir assisté à un débat questions-réponses animé par le directeur de la centrale, les participants ont fait la découverte du site qui s'est avérée très intéressante.

Cela a permis aux visiteurs de comprendre le fonctionnement d'une centrale nucléaire et plus particulièrement l'importance accordée à la sécurité du personnel, de l'environnement et des habitants des villages alentour. La matinée s'est terminée par un repas au cours duquel nous apprenions la nomination du nouveau Bourgmestre de Septfontaines en la personne d'Yves Ewen, qui a d'ailleurs toujours soutenu la relation qui lie nos deux communes.



SAINT NICOLAS AUX ÉCOLES

Un Saint-Nicolas attentionné et généreux, comme il se doit

Saint Nicolas et le Père Fouettard sont, cette année encore, venus à Kanfen et ils ont eu une journée bien chargée ! Ils ont tout d'abord rendu visite aux élèves des écoles maternelle et primaire. Pour l'occasion, les écoliers ont accueilli leurs hôtes avec des chants, en français et en allemand, des poésies, et leur ont offert de nombreux dessins. Le patron de la Lorraine a ensuite encouragé les enfants à faire des efforts pour ne pas trop bavarder ni trop se bagarrer. La visite de l'école s'est terminée par une distribution de Saint Nicolas en chocolat qui, d'après les mamans, se seraient

vite fait croquer la tête dès la sortie de l'école ! Le Père Fouettard, quant à lui, a eu une gentille attention pour les instituteurs : en effet, il leur a apporté une baguette au cas où des enfants ne seraient pas sages... Nul doute que ce ne sera pas nécessaire puisque ceux de Kanfen sont tous très gentils ! À la MAM (Maison des Assistants Maternels), les enfants ont été enchantés également de cette visite même si certains étaient un peu impressionnés par ce prestigieux invité ! Cette visite annuelle laissera certainement de très bons souvenirs aux enfants.



VALKAA ET L'HOMME À BARBE BLANCHE

Ambiance féérique le 24 décembre au soir

Lorsque le père Noël a sollicité Paul Molter pour le transporter de cheminée en cheminée le 24 décembre 2013, ce retraité de la rue de Zoufftgen a dit « oui » sans hésiter. Il a immédiatement attelé sa jument Valkaa, aujourd'hui âgée de plus de 5 ans, et a récidivé cette année pour le plaisir de près de 50 foyers kanfenois. Le prochain réveillon est dorénavant attendu avec impatience, car les tout petits ne s'y trompent pas : la prestation est de qualité et les sourires innombrables même si les horaires de distribution se font parfois tard dans la nuit.

Avant l'arrivée des cadeaux de Noël, il en faut du travail, de la générosité et de la solidarité. Déjà il a fallu dresser Valkaa. Venue de la Haute-Vienne en 2010, le cheval à la robe pie a suivi un entraînement spécial pour tirer un attelage, rien ne s'improvise ! C'est sans compter tous les matins le nettoyage du parc de l'animal qui, pour l'anecdote, écoute de la musique dans son box. Toutes les 6 à 8 semaines, le maréchal-fer-

rant de Breistroff-la-Grande ferre la jument et une jeune femme vient la monter régulièrement car M. Molter ne pratique pas l'équitation. Ensuite, il est impératif de décorer la calèche et de l'équiper pour sécuriser les déplacements. Des sapins, des automates, des illuminations, des rétroviseurs, un sac à crottin permettant de garder propre les routes, deux clochettes, 4 haut-parleurs et une radio avec clé USB pour diffuser la musique dans les rues du village lors du passage du « traîneau » : voici quelques-uns des éléments installés par Paul Molter lui-même.

Enfin, cette distribution gracieusement offerte aux enfants du village dont les parents en font la demande n'a pu voir le jour que grâce à plusieurs bénévoles car l'attelage doit être encadré. Pas simple de motiver les gens un 24 décembre au soir et pourtant la magie de Noël fait des miracles : le père Noël et Paul Molter accompagné de sa femme ont pu cette année compter sur l'aide de Monsieur et Madame

Emonnot et de Monsieur Goessen. Et pour finir, après 45 minutes de préparation de la calèche et du cheval, l'équipage a enfin le plaisir d'acheminer les présents pour ravir les petits Kanfenois. Saluons cette initiative pleine de générosité dont beaucoup de villages aimeraient sans nul doute profiter tant elle offre un moment féérique et authentique à tous ceux qui sont ou ont su rester de grands enfants.

Parallèlement, Monsieur Molter propose des balades en calèche à la belle saison afin d'arpenter les rues de Kanfen à 4 ou 6 personnes. Il défile pour la Saint Nicolas à Uckange depuis 2011 et à Maizières-lès-Metz depuis 2013 ainsi qu'au Grand-Duché à Alzingen pour l'Oktoberfest. Ses prestations couvrent aussi les mariages qui se veulent romantiques.

LES ÉCOLES



Le repas de midi, un moment convivial et actif !

PÉRISCOLAIRE

L'association ÉCLOS fête ses 10 ans d'existence

Le périscolaire de Kanfen, géré par l'association ECLOS (qui prend en charge également les accueils périscolaires des communes de Boust, Entrange, Escherange et Volmerange-les-Mines) a ouvert ses portes en septembre 2004.

Il a donc fêté cette année ses 10 ans d'existence ! Et depuis sa création, nous avons pu observer de nombreuses évolutions :

- les effectifs n'ont cessé d'augmenter d'année en année montrant à l'évidence que l'accueil périscolaire répond à un réel besoin,
- le nombre d'animateurs a suivi la même croissance afin de pouvoir nécessairement répondre aux normes d'encadrement et de sécurité,

- les locaux sont devenus plus vastes et plus fonctionnels depuis la migration du bâtiment préfabriqué vers l'école maternelle. Cela a permis une meilleure prise en charge des enfants grâce à la création d'espaces dédiés spécifiquement aux repas, aux activités et animations, au repos.
- la sécurité, notamment au niveau des déplacements des plus petits, a été renforcée car ceux-ci n'ont plus à sortir du bâtiment pour regagner l'école.

La dernière évolution a eu lieu à la rentrée de septembre 2014 avec la mise en application des nouveaux rythmes scolaires. S'est établi depuis lors un tout nouveau mode de fonctionnement de la semaine d'école.

Même si l'allègement du temps de classe quotidien permet aux enfants de disposer désormais de créneaux consacrés à la découverte d'activités extrascolaires, pour certains cela se traduit par une augmentation du temps périscolaire. Ceci induit malheureusement un surcoût à la fois pour les familles mais également pour la commune car les aides étatiques sont très insuffisantes pour couvrir les dépenses supplémentaires.

Coût annuel du périscolaire en 2013

116 000 € dont 38 872 € pris en charge par la commune

PETITE ENFANCE

Une offre d'une grande diversité

Pour un village, Kanfen peut se targuer de proposer plusieurs modes d'accueil pouvant répondre aux besoins des parents selon l'âge de leurs enfants. La MAM (Maison des assistants maternels) s'occupe de

16 petites têtes blondes, âgées de trois mois à six ans et le périscolaire accueille les enfants scolarisés de la maternelle et du primaire. Mais ce n'est pas tout ! De nombreuses « nounous » permettent une garde à

domicile ce qui correspond mieux à ce que certains parents recherchent. Elles sont au nombre de 6 et participent assurément à la diversité de l'offre de garde des chérubins.

Les assistantes maternelles à domicile

Carole CHAGRAS	25 rue de Cantevanne	06 64 28 47 18
Estelle DOS ANJOS DOS SANTOS	7 rue de Cantevanne	03 82 50 26 95
Pierrette FENDT	1 rue des Tilleuls	09 80 61 97 02
Brigitte HERMENOT	17 rue Jeanne d'Arc	06 98 33 23 00
Isabelle LACH	15 rue du Nord	06 01 91 23 70
Nicole LANG	5 route de Zoufftgen	03 82 50 64 29

Les assistantes maternelles de la MAM - 4 rue de l'École - 03 82 83 19 47

Audrey DEUWEL — Régine ESTEVEZ — Sylvie FRANCOIS — Tiphonie TOUATI



Maternelle petite section : Monsieur Meyer (enseignant), Madame Schneider (ATSEM)



Maternelle grande section : Madame Kiffer (enseignante), Madame Mangeard (ATSEM)



CP - CE1 : Madame **Sidot**



CE2 - CM1 : Madame **Pedron**



CE1 - CE2 : Madame **Franck** et Monsieur **Baudoin**



CM1 - CM2 : Monsieur **Tchorowski**, directeur de l'école élémentaire

14 JUILLET 2014

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

Deux cérémonies le même jour : la Fête nationale et l'inauguration de l'extension et du parvis de la mairie.



La journée du 14 Juillet 2014 s'est déroulée en deux temps : célébration de la Fête nationale au monument aux Morts, puis déplacement des convives à la mairie pour l'inauguration de son extension et de son nouveau parvis (voir texte page ci-contre).

Une fois n'est pas coutume, c'est sous un beau soleil que la traditionnelle cérémonie du 14 Juillet a eu lieu. Comme à leur habitude, les Kanfenois se sont rendus en nombre pour assister à la cérémonie. De même, des personnalités politiques et institutionnelles avaient également répondu à l'invitation. On peut noter la participation d'Étienne Stock, sous-préfet

de Thionville, d'Anne Grommerch, député-maire de Thionville, de Roland Balcerzak, maire d'Hettange-Grande, ainsi que de nombreux membres du comité Amitié Kanfen-Septfontaines.

L'amicale des Sapeurs Pompiers Kanfenoise prenait aussi place autour du monument aux Morts en compagnie des membres des anciens combattants d'Hettange-Grande et de la fanfare des Sapeurs Pompiers de Thionville.

Après le traditionnel dépôt de gerbes fleuries au pied du monument aux Morts, les invités se sont rendus à la mairie pour la deuxième phase de cette journée festive.



De gauche à droite : Rachel Zyrovnik, maire de Mondorff – Émile Reicher, maire de Beyren-les-Sierck – Catherine Kirschwing – Joseph Ghamo, maire de Puttelange-les-Thionville, Nathalie Le Lay, Adjointe au maire de Kanfen – Roland Balcerzak, maire d'Hettange-Grande – Étienne Stock, sous-préfet de Thionville – Jean Wagner, maire de Gavisse – Gabriel Rinaldi, Commandant du Centre de Secours de Thionville – Anne Grommerch, député-maire de Thionville – Jean-Marc Tarillon, Adjoint au directeur départemental du SDIS de la Moselle – Denis Baur, maire de Kanfen – Didier Nicloux, adjoint au maire de Kanfen – Gabrielle Baur.



Gaston Klein a été décoré de la Légion d'honneur le 14 juillet 1964, il y a 50 ans.

UNE SALLE DES MARIAGES ET DU CONSEIL

Deuxième temps de la journée : l'inauguration du parvis et de l'extension de la mairie



« Il n'est pas inhabituel d'organiser une inauguration le 14 Juillet. Cela n'est pas dénué de sens quand on sait ce que représente ce bâtiment dans la mémoire collective et dans la vie de nos institutions » : c'est par ces mots que Denis Baur, maire de Kanfen a débuté son discours lors de l'inauguration de l'extension et du parvis de la mairie.

C'est la troisième transformation que connaît ce bâtiment, les deux premières ont eu lieu en 1835 et 1858. L'année 2014, quant à elle, voit la création d'une salle du conseil municipal et des mariages à l'endroit de l'ancienne cour de l'école. Cette extension offre par ailleurs au public un accès à la mairie par la rue de la Liberté, mettant ainsi ce bâtiment

en conformité avec les normes d'accessibilité.

L'extension a coûté 358 000 € financé à hauteur de 60 % par l'État, le Conseil Général, la CCCE et une aide parlementaire. En ce qui concerne le parvis, il a coûté 50 000 € et la commune a bénéficié d'une aide de l'État de 10 000 €. Mais ce 14 Juillet 2014 fut également l'occasion pour Denis Baur, Anne Grommerch et Étienne Stock de rendre hommage à Gaston Klein. En effet, Gaston a été décoré de la Légion d'honneur le 14 juillet 1964 à Thionville, il y a exactement 50 ans, jour pour jour ! La commune, par l'intermédiaire de Nicole Greff, lui a remis un présent en gage de reconnaissance.

UNE BOULANGERIE À KANFEN !



LE FOURNIL DE KANFEN

Quelques mois après l'ouverture, le point sur ce commerce indispensable !

Voilà près de 5 mois que le Fournil de Kanfen est ouvert et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il rencontre un franc succès. Dany Le Doaré a, dès son ouverture, su accueillir et fidéliser sa clientèle. Ouvert 7 jours sur 7, de 4 h 30 à 19 h 30, ce boulanger-pâtissier ne manque pas de courage. Il fait aujourd'hui entièrement partie de notre quotidien et est devenu indispensable aux Kanfenois, aux habitants des villages voisins mais aussi aux utilisateurs du parking de covoiturage. À n'importe quelle heure de la journée, on peut trouver toute une palette de baguettes et de pains spéciaux fraîchement cuits ainsi qu'un large assortiment de sandwiches, tartes,

pizzas, pâtés lorrains. Cet artisan qui est tombé dans le pétrin dès son plus jeune âge (ses parents étaient également boulangers !) s'est forgé une expérience de plus de 6 ans sur d'autres sites avant de venir s'installer à Kanfen. Aujourd'hui, à 26 ans, il emploie 8 salariés et forme à son tour des stagiaires de l'école d'Ottange. Un agrandissement du bâtiment est d'ores et déjà à l'étude. Dany Le Doaré travaille sans relâche, entouré de sa famille, pour proposer le meilleur de son talent à ses clients. Il a bien fait, Dany, de choisir notre village pour y implanter son commerce et l'on se demande comment on faisait avant !



Photo panoramique :
l'intérieur du Fournil de Kanfen
Photos ci-contre :
Photo 1 : Les Le Doaré, boulangers de père en fils.
Photo 2 : on prépare les croissants
Photo 3 : Inauguration de la boulangerie le 13 septembre 2014 en présence des élus kanfenois et des villages voisins

COMMERCE EN DEVENIR

Quels seront les prochains commerces à s'installer à Kanfen ?

Lors de l'inauguration de la boulangerie, Denis Baur a annoncé que ce commerce de proximité constituait pour Kanfen une première étape. La boulangerie est en effet le premier maillon d'une chaîne de services à développer dans notre village. Nous avons à Kanfen de nombreuses sociétés déjà implantées : Aéroplane, SARL Kaizer, Cabinet des trois frontières, Ecosustain, Encadrement Martin, Gîte des 3 frontières, Lara Kebab, Novo Paradiso, PVProd, Salon Française, et un nouveau venu : l'entreprise Kaysen pour le bois de chauffage. Mais la dynamique commerciale ne va pas s'arrêter là. La position géo-

graphique du village, les infrastructures proposées pour le covoiturage, et maintenant, la clientèle de la boulangerie et du Marchéspaysans.com drainent une affluence de visiteurs tout au long de la semaine. Grâce à ces atouts, l'équipe municipale réfléchit à l'implantation d'autres cellules commerciales. Un cabinet infirmier, un cabinet de kinésithérapeute sont déjà prévus. Des études de marché sont en cours de réalisation pour l'installation d'autres commerces, soit au total 5 services de proximité qui seront installés sur la zone artisanale et commerciale de Kanfen.

La P'tite Bûche



Décidément, Kanfen attire les entrepreneurs ! Une fois n'est pas coutume, c'est un enfant du village qui vient de s'installer dans notre commune. En effet, Martial Kaysen a créé depuis août 2014 l'entreprise « La P'tite Bûche » qui a pour activité l'achat, la transformation et la vente de bois de chauffage. Pour Martial, un seul leitmotiv : la qualité ! Le bois proposé à la vente est stocké en entrepôt pendant

plus d'un an, c'est la certitude d'un produit parfaitement sec. Les tarifs sont d'environ 60 € le stère, la livraison est assurée gratuitement sur un rayon de 20 km.

Martial propose également une prestation de tassement du bois. Lors de la livraison, et pour un supplément de 5 € par stère, vos bûches seront rangées plutôt que déversées devant votre porte. C'est la seule société dans la région à offrir ce service.

De même, l'entreprise propose également une prestation de service de fente de bûches. À destination des

personnes qui travaillent leur bois elles-mêmes, Martial Kaysen propose d'intervenir avec sa fendeuse sur place. Les locaux de l'entreprise sont situés rue de Lorraine à Kanfen.

Pour tous renseignements :
La P'tite Bûche : 06 72 26 95 57
Courriel : laptitebuche@gmail.com

LES CÔTEAUX DE RAVILLE



Une projection des 11 logements seniors à l'arrière du gymnase communautaire et des 4 futures cellules commerciales à côté de la boulangerie

LA PREMIÈRE PHASE EST LANCÉE

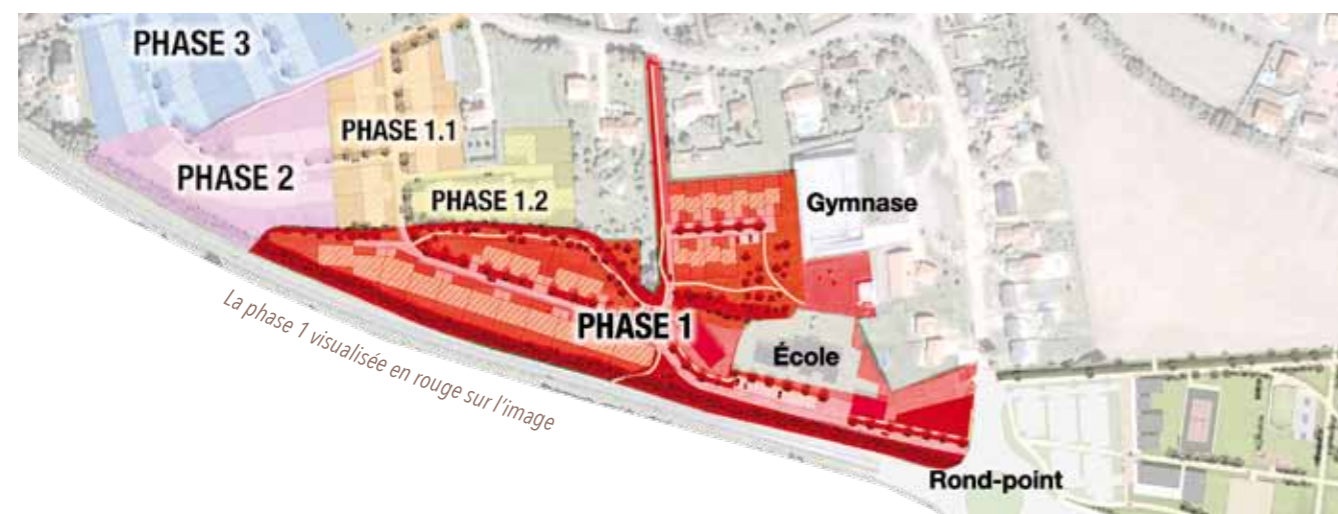
Les pelles mécaniques donnent de la voix à l'entrée du village

Rappelons-le, sur 20 ans et pour un budget global de 6,5 millions d'euros HT, il est prévu d'urbaniser 11 hectares situés à l'arrière du gymnase communautaire et des écoles par de l'habitat individuel (environ 77 maisons), intermédiaire (11 maisons en bande). Voici un état des lieux de la phase 1 qui durera environ 5 ans et que la mairie réalise avec la SODEVAM et ses partenaires Atelier A4 (urbaniste et architecte-conseil), Infra services (bureau d'études) et Savart Paysage (paysagiste).

Les travaux de la première tranche

du futur lotissement de la zone d'aménagement de Raville ont bien avancé en 2014. Un diagnostic archéologique et le démarrage des travaux de viabilisation ont été réalisés. Par ailleurs, il a fallu édifier un merlon de plus de 3 mètres de haut sur une emprise au sol de 8 mètres pour protéger ce nouvel espace d'habitat mixte des nuisances sonores de la RD 15. L'arpentage des parcelles a été fait en décembre pour commercialiser 14 pavillons. 8 promesses de vente sont déjà enregistrées si bien que les premiers permis de construire

sont attendus en mairie pour le début de l'année 2015. La commune a conservé trois parcelles pour l'implantation d'équipements et de services. Il est entre autres, envisagé d'y installer une maison médicale mais il faudra encore s'armer de patience pour voir son ouverture se concrétiser. Enfin, la réalisation de 11 maisons seniors visibles depuis les grandes baies vitrées du gymnase, démarrera prochainement (cf. : article ci-contre).



LES PAVILLONS SENIORS & LES CELLULES COMMERCIALES SE DESSINENT

Renseignez-vous ou inscrivez-vous directement en mairie si vous êtes intéressés

La municipalité a voulu se doter de constructions adaptées pour l'accueil de personnes âgées autonomes. Ambitieuse et coûteuse, cette offre a longuement été étudiée afin de trouver un montage financier qui n'impacte pas directement les finances communales. La mairie a donc fait le choix de signer un bail emphytéotique administratif de 35 ans (BEA) avec la SNI (Société Nationale Immobilière) pour réaliser 11 pavillons seniors qui seront proposés à la location. Les représentants de la SNI et de la Sodevam sont venus expliquer le principe de cette opération aux membres du conseil municipal. La SNI prend à sa charge le coût d'investissement estimé à 2,5 millions d'euros. Elle construit donc les pavillons sur les terrains mis à disposition par la commune et s'engage à travers le contrat à entretenir les constructions jusqu'à la restitution à la collectivité dans 35

ans. En contrepartie, la commune verse un unique loyer annuel fixe à la SNI qui correspond au montant collecté des locations. Elle prend donc le risque de la vacance si elle ne trouve pas de locataire. Le cabinet ID Architecture a apporté des précisions techniques sur les constructions dont l'aménagement a dû s'adapter à un dénivelé de 3,50 mètres. Nous vous avons montré dans le « Kanfen Infos » n°25 les plans des maisons performantes en économie d'énergie qui comprendront un séjour-cuisine de 35 m², 2 chambres de 11 et 9 m² avec parquet, une salle de bains de 5 m² avec douche à l'italienne et un jardinet avec rangement. Les murs seront en ossature bois recouverts de crépis, les volets électriques et les chaudières individuelles à gaz. Il y aura quatre groupes de logements seniors avec un aménagement central constitué d'un terrain de pétanque, de garages, carports

ou places de stationnement pour 20 voitures au total. Sur les 11 logements non meublés, 8 seront agréés PLS, c'est-à-dire réservés à des seniors soumis à un plafond de ressources pour y résider. La loi fixe le loyer mensuel de ce type d'habitation à 7,77 €/m². Soit pour une maison de 63 m² à un peu moins de 500 €. L'APL (aide personnalisée au logement) pourra être déduite de cette somme. La commune fixera librement les autres loyers. À côté de la boulangerie, les quatre prochaines cellules commerciales avec garage en sous-sol et logement à l'étage seront réalisées dans le cadre de cette même opération basée sur un bail unique. Les permis de construire ont été déposés, le projet va devenir réalité dans les mois qui viennent.

ESPACE SOCIO-CULTUREL



Photo en double page : la charpente métallique vient d'être posée – Juillet 2014
 1^{re} photo à gauche : pose de la première pierre - Patrick Weiten (Pdt du Conseil Général), Denis Baur (Maire de Kanfen), Étienne Stock (Sous-Préfet de Thionville) – Mai 2014
 2^e photo à gauche : la dalle est coulée – Mai 2014
 3^e photo à gauche : la baie vitrée vient d'être posée – Septembre 2014

ESPACE SOCIO-CULTUREL

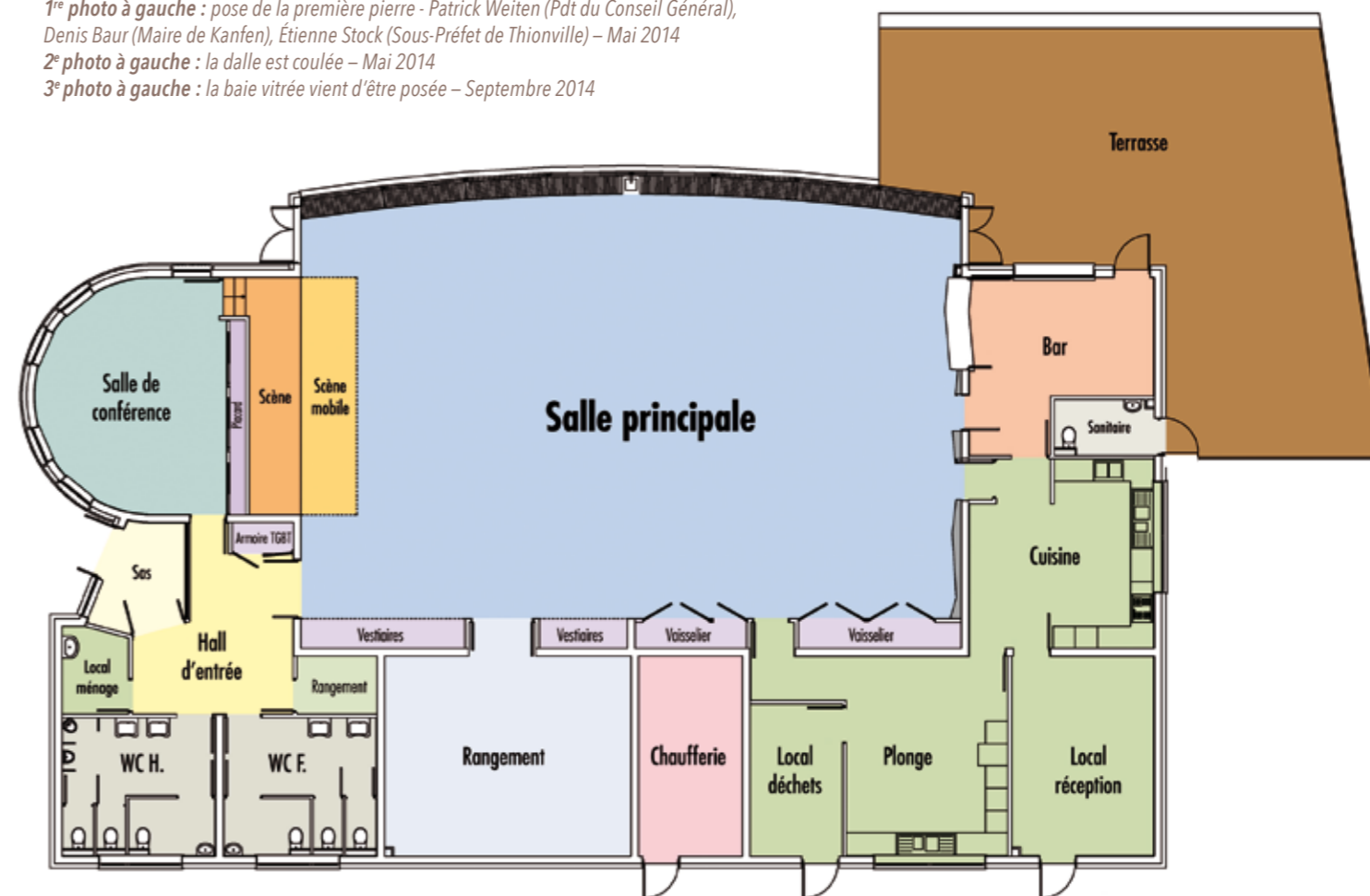
Un tout nouveau lieu de vie pour le village

En 2014, débutaient les travaux de l'espace socio-culturel de Kanfen, situé à l'entrée du village, à proximité des futurs commerces et de la boulangerie nouvellement installée. La première pierre fut symboliquement, mais officiellement, mise en place le 30 mai 2014 sur un chantier déjà bien avancé. Ce fut alors la concrétisation de cet aménagement d'envergure tant attendu.

Le bâtiment architectural résolument moderne est composé de verre, de bois, de béton et de métal. Une très grande place a été faite à la lumière et à l'espace. En effet, comme l'illustre le plan ci-contre, une vaste baie vitrée latérale offre une large vue sur le nouveau lotissement depuis la salle de 220 m² pouvant accueillir plus de 180 personnes assises. Une cuisine, des vestiaires et une salle de rangement du matériel

complètent le tout. Un accès sur l'arrière, tout proche des équipements sportifs existants, a été prévu pour les manifestations extérieures. Une salle de conférence quasi-circulaire accueillera les réunions des associations. En 2015, Kanfen verra l'inauguration de son nouvel espace socio-culturel, synonyme de liens et de convivialité entre villageois. Ce nouvel équipement communal sera un lieu dédié aux spectacles (théâtre, musique...), fêtes des écoles (Noël, fin d'année...), festivités des associations (repas...), sans oublier les cérémonies familiales ...

Le programme culturel 2015-2016 est en cours d'élaboration – gageons que c'est une nouvelle page de l'histoire culturelle de Kanfen qui va s'écrire...



Plan global de l'espace socio-culturel permettant de visualiser la grande salle, salle de conférence, la terrasse...

FORÊT

BAUX DE CHASSE



LE COÛT DE LA FORÊT

218 hectares de forêt à gérer au mieux

Le ban communal de Kanfen qui s'étend sur 850 hectares est composé de 230 hectares de forêt. La commune est propriétaire de 218 hectares et notre politique est de poursuivre l'acquisition des parcelles privées pour préserver et entretenir ce patrimoine forestier. Le temps forestier est long, il court sur plusieurs générations. Chaque acte de sa gestion prépare la forêt des générations suivantes et nécessite des actions d'entretien permanent. Dans cette gestion, la commune est accompagnée par l'ONF. Le cycle de vie d'une forêt conduite en futaie régulière se déroule sur une période 100 à 150 ans. Les agents patrimoniaux de l'ONF garantissent une gestion continue et durable en appliquant la sylviculture

définie dans les aménagements forestiers. Quatre stades caractérisent le cycle de vie d'une forêt : la régénération, la préparation, l'amélioration et l'exploitation. Chaque année durant l'automne, le conseil municipal délibère sur les coupes proposées par l'ONF en application de l'aménagement et décide de la manière de les vendre (soit sur pied donc avant exploitation, soit façonnées donc après exploitation) ainsi que du mode de vente (vente en concurrence publique ou vente de gré à gré). Lorsque la commune décide de vendre une coupe façonnée, elle prend à sa charge les travaux de bûcheronnage maîtrisant ainsi délais et qualité des exploitations.

L'étendue de notre forêt et sa capacité à produire du bois participent à un volume de recettes qui a une incidence directe sur le niveau de nos impôts communaux et sur le financement de nos investissements publics. Néanmoins, des travaux forestiers sont indispensables au renouvellement des peuplements, à l'amélioration de la qualité marchande des arbres d'avenir, au maintien en état du parcellaire et de la deserte forestière. Les dépenses liées à ces travaux comprennent : les frais de bûcheronnage (abattage et débardage), les frais d'assistance de l'ONF, les frais de garderie, les dépenses de travaux forestiers et les cotisations diverses

Bilan financier de la forêt communale sur la période 2010 - 2014

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes					
• Bois d'œuvre	80 618 €	59 306 €	42 817 €	42 208 €	145 749 €
• Affouage					
Dépenses					
• Frais de garderie	21 379 €	16 811 €	23 595 €	22 492 €	31 708 €
• Bucherons					
• Travaux sylvicoles					
Total	59 239 €	42 495 €	19 222 €	19 716 €	114 041 €

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE

Les baux de chasse expirent au 1^{er} février 2015

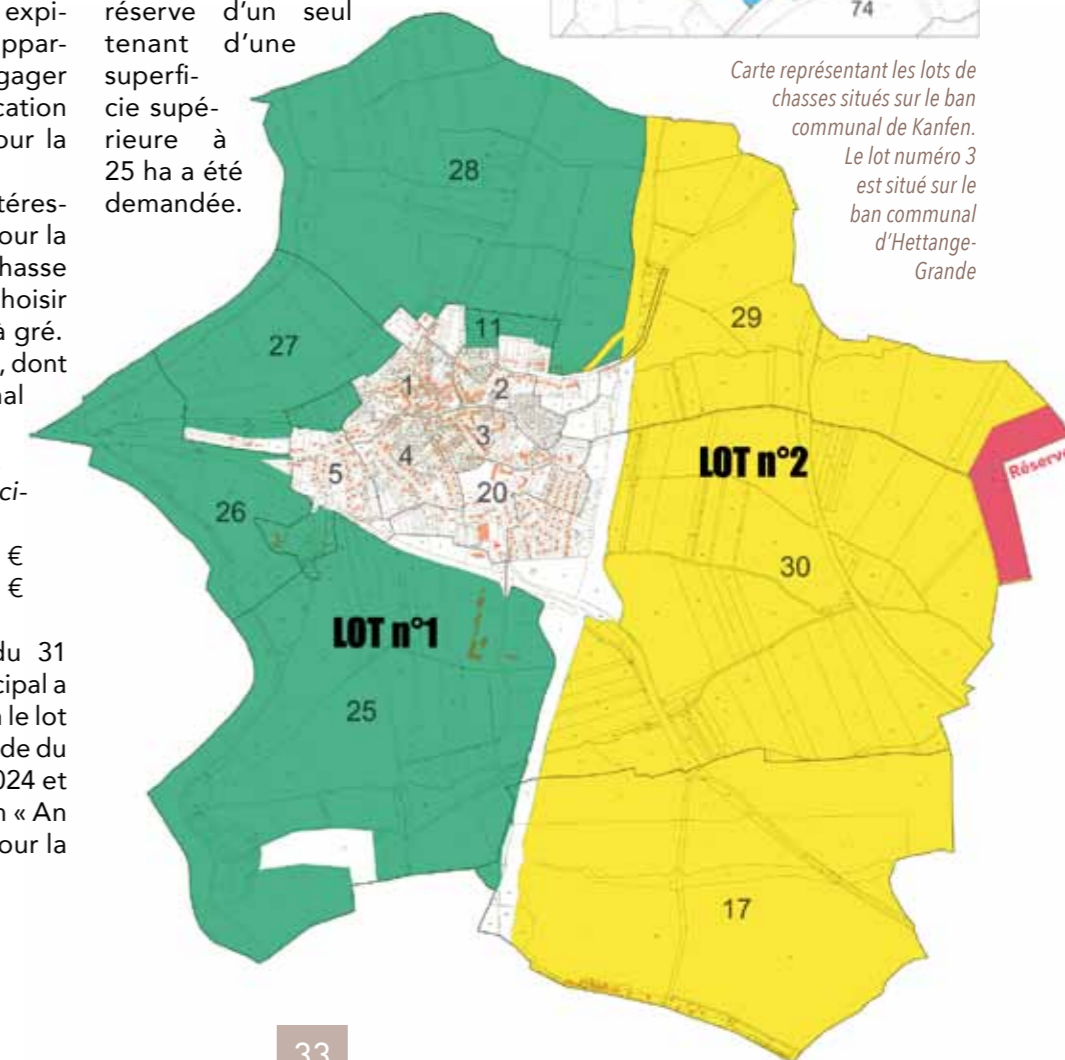
Les conditions d'administration de la chasse en Moselle sont fixées par le code de l'environnement. À ce titre, la commune est chargée d'administrer la chasse sur les terres et espaces couverts d'eau dans la commune, au nom et pour le compte des propriétaires. Les baux de chasse venant à expiration le 1^{er} février 2015, il appartenait à la municipalité d'engager des opérations de mise en location des chasses communales pour la période 2015-2024. Après consultation des intéressés, il a été décidé d'opter pour la répartition du produit de la chasse entre les propriétaires et de choisir le mode de location de gré à gré. La commune dispose de 3 lots, dont un situé sur le ban communal d'Hettange-Grande.

Les superficies et les prix sont les suivants (voir carte ci-contre) :
Lot n°1 : 340 ha 27 a - 4 400 €
Lot n°2 : 382 ha 56 a - 4 400 €
Lot n°3 : 47 ha - 3 400 €.
 Par délibération en date du 31 octobre 2014, le conseil municipal a décidé d'attribuer en location le lot n°1 à Éric Norroy pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 et les lots n°2 et 3 à l'association « An Der Kanfer Deck » (ADKD) pour la

même période. De même, une réservation de droit de chasse (en rouge sur la carte) située, en partie, sur le ban de Kanfen pour une superficie de 9,41 ha et pour une autre partie sur le ban communal d'Hettange-Grande pour former une réserve d'un seul tenant d'une superficie supérieure à 25 ha a été demandée.



Carte représentant les lots de chasses situés sur le ban communal de Kanfen. Le lot numéro 3 est situé sur le ban communal d'Hettange-Grande



ASSAINISSEMENT

Rue de la Kissel



LES TRAVAUX VONT BON TRAIN !

Certaines rues de la commune sont coupées provisoirement, mais c'est pour la bonne cause

Les travaux destinés à faire passer notre village d'un système d'assainissement non collectif réglementé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) à l'assainissement collectif ont été programmés en deux phases par la CCCE.

La première, qui a débuté en 2013 hors du périmètre urbanisé, avait pour objectif de réaliser la liaison de notre village à la future station d'épuration dont la construction devrait bientôt débuter sur le ban de la commune de Hettange-Grande. Dans le cadre de ces travaux, une station de relevage a été installée à l'extrémité de la rue du Chemin de Fer sur un terrain appartenant à la commune, près du pont qui surplombe l'autoroute A31. Un collecteur d'eaux usées a été posé le long

de cette même autoroute, puis de la RD15 et de la RD en direction de Kanfen-sous-Bois et de Hettange-Grande via la rue de la Forêt.

La pose de ce collecteur a été provisoirement suspendue au lieu-dit « Strachen » pour permettre à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'effectuer des fouilles archéologiques préventives à l'aménagement de la future ZAC communautaire (zone d'aménagement concertée). Cette interruption des travaux d'assainissement explique le dépôt de tuyaux et de regards d'assainissement situé en bordure de la RD15 avant l'échangeur autoroutier.

La deuxième phase, qui a débuté en 2014, se déroule actuellement dans la zone urbanisée de notre

commune avec pour finalité la collecte des eaux usées des habitations après la suppression des fosses septiques actuellement obligatoires pour le traitement des effluents. Pour ce faire, l'entreprise SOGEA de Hussigny-Godbrange, retenue par la CCCE, a engagé des travaux sur le domaine public et, dans certains cas, sur les propriétés privées depuis le mois d'août 2014. Au programme, la pose de nouveaux collecteurs d'eaux usées ou pluviales, la mise en place de déversoirs d'orage, de regards d'assainissement sur le domaine public et de boîtes de branchement sur les propriétés privées dans les rues de Volmerange, du Moulin, du Lavoir, de la Marie, de la République, de Zoufftgen, de la Kissel et dans les champs au lieu-dit « Himlicher

Suite page ci-contre >>

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA STATION D'ÉPURATION

Située sur le ban de Hettange-Grande, elle sera de type biologique pour assurer le traitement des eaux usées (accessoirement pluviales) des villages de Kanfen, Entringe et des deux zones d'activités économiques aménagées par la communauté de communes (Hettange-Grande-Entringe) auxquelles s'ajoutera la future Z.A.C de Kanfen située à proximité de l'échangeur autoroutier. Sa capacité de traitement a été fixée à 4 400 habitants avec un quota imparti à notre commune de 1 250 E.H. (équivalent habitants).

Les boues générées par le traitement des eaux usées seront séchées avant d'être valorisées par la filière agricole. Les eaux traitées seront rejetées dans le milieu naturel, en l'occurrence le cours d'eau Reybach, un affluent de la Kissel. Le coût de construction de la station d'épuration devrait s'élever à 2 942 000 € HT .

LES FOSSES SEPTIQUES

Elles devront, impérativement, rester en activité jusqu'à la mise en exploitation de la station d'épuration. À compter de cette date, toutes les constructions qui auront accès aux égouts disposés pour recevoir les eaux usées domestiques devront être, obligatoirement, raccordées à ce réseau (sans fosse septique) dans un délai de deux ans. Au-delà de ce délai, les propriétaires qui ne se seront pas conformés à cette obligation seront susceptibles de payer une redevance d'assainissement majorée d'un pourcentage qui sera fixé par le Conseil de la communauté de communes. Les travaux de suppression des fosses et le nouveau raccordement seront à la charge des propriétaires des habitations sur le domaine privé. Les fosses devront être vidangées, nettoyées, ensevelies ou évacuées. Les propriétés trop éloignées d'un collecteur public d'eaux usées resteront classées en zones d'assainissement non collectif. Elles devront conserver leur fosse septique pour le traitement des eaux usées.

RÉUNIONS PUBLIQUES ASSAINISSEMENT

La commune organise régulièrement des réunions publiques sur les travaux d'assainissement



Plusieurs réunions publiques ont été organisées pour informer les habitants des rues de Volmerange, de la Mairie, du Lavoir, de la République, de la Kissel sur les tenants et aboutissants des travaux d'assainissement dans la commune.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux dans le village d'autres rencontres seront proposées.

Wiese », en direction du poste de relevage de la rue du Chemin de Fer. Actuellement, après plusieurs mois de travaux soutenus, les aménagements sont terminés dans les rues de Volmerange, rue du

Lavoir, rue de la République, rue de la Kissel.

Le programme des travaux prévus en 2015 sera consacré à l'assainissement des rues du Moulin, de la Mairie, de la République (partie

haute) et de Zoufftgen (du croisement avec la rue de Gaulle jusqu'à la rue de la Kissel). Dans d'autres rues, des aménagements ponctuels compléteront le grand chantier d'assainissement de notre village.

ZAC COMMUNAUTAIRE DE KANFEN



CRÉER UN PROJET ÉCONOMIQUE COHÉRENT

La CCCE investit sur le territoire pour développer l'emploi tertiaire



La CCCE a la compétence du développement économique sur son territoire. Elle a aménagé et gère plusieurs zones d'activités qui génèrent plus de 200 emplois : Z.A. à Husange-Cattenom, Z.A. à Volmerange-les-Mines et Z.A. à Entringe sur lesquelles quelques parcelles restent disponibles à la vente pour l'implantation d'activités à 10 € HT le m². D'autres zones d'activité ou extension de

zones sont en projet comme à Cattenom, Hettange-Grande et Kanfen.

Depuis 2011, le projet de la ZAC communautaire dans notre village a repris lentement mais sûrement. Il couvre une quarantaine d'hectares situés de part et d'autre de la D15 après le pont autoroutier en allant vers Hettange-Grande.

L'année 2014 aura été marquée par les fouilles archéologiques (cf. : article ci-contre). Il faut savoir que

depuis 2001, date de la loi sur l'archéologie préventive, l'intervention des archéologues constitue une étape obligatoire et préalable au démarrage de tous les chantiers d'aménagement susceptibles de détruire des vestiges du passé.

En attendant, la CCCE a déjà lancé une concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC, c'est-

à-dire un contrat par lequel la personne publique ayant pris l'initiative de l'opération en délègue l'étude et la réalisation à un aménageur public ou privé. L'opération doit répondre à plusieurs objectifs. Le projet économique de cette zone doit être structurant à l'échelle de l'intercommunalité. Il s'agit de créer une offre diversifiée, voire innovante en matière d'accueil d'éco-activités, loisir, tourisme, culture, hôtellerie, services. Par ailleurs il est prévu d'y réaliser des équipements et des espaces publics collectifs (halte ferroviaire, par exemple), une voirie structurante et un parking de covoiturage avec la réservation d'une emprise foncière dédiée à l'électro mobilité... Enfin, l'urbanisme doit s'inscrire dans une logique de développement durable, de préservation et de mise en valeur de l'environnement bâti, non bâti et espaces naturels.

Le temps peut paraître long pour des investisseurs, moins pour les habitants qui verront se modifier considérablement leur proche environnement pour plus d'activités et d'emplois dans les années à venir.

DÉCOUVERTE D'UNE FERME GALLO-ROMAINE

L'INRAP a fait des découvertes importantes

En 2013, une campagne de diagnostic archéologique sur la ZAC communautaire de Kanfen avait révélé l'existence de plusieurs secteurs occupés au cours de quatre périodes de l'histoire : le Néolithique, l'Âge de Bronze, l'époque gallo-romaine et la période mérovingienne. Du 1^{er} septembre au 28 novembre 2014, une fouille archéologique préventive a été réalisée par l'INRAP et on en sait davantage :

Découvertes néolithiques - Les archéologues ont mis au jour une série de grandes fosses circulaires, alignées les unes par rapport aux autres. Leur fonction reste pour le moment une énigme.

Découvertes gallo-romaines - Au regard des premiers éléments, un établissement rural constitué d'au moins deux bâtiments rectangulaires et organisé vraisemblablement autour d'une cour était implanté sur le site.

Le bâtiment principal présente un plan rectangulaire de 15 sur 8,50 mètres, orienté d'est en ouest. Il est délimité par une tranchée de fondation dans laquelle étaient logées les sablières basses en bois qui supportaient les parois en torchis. La structure de l'édifice était composée de

poteaux en bois dont on retrouve les empreintes circulaires au sol. De gros poteaux alignés sur l'axe central supportaient le faite d'une toiture en bâtière. Afin de s'adapter au sol très argileux et imperméable du secteur, la construction a été entourée d'un large drain qui la protégeait des eaux ruisselant de la crête du bassin versant, celles-ci étant entraînées dans un collecteur en pierres, orienté vers l'ancien petit vallon qui traverse le site dans sa partie nord. Un second bâtiment dessine au sol un plan rectangulaire. Il mesure 7,30 mètres de long sur 5,20 mètres de large. Une tranchée de fondation délimite l'espace intérieur qui est dépourvu d'empreintes de poteaux internes.

Des traces de poteaux extérieurs témoignent de la présence d'un autre bâtiment plus ancien ou contemporain. Des fours rectangulaires aux parois rougies par le feu et dont le fond est couvert de charbon de bois se retrouvent en périphérie du bâtiment principal alors que cinq d'entre eux, un peu plus profonds, sont rassemblés en une batterie conservée en contrebas du site. Afin d'appréhender la fonction de ces structures foyères (vocation artisanale

ou domestique), des échantillons de charbon de bois sont prélevés pour en déterminer l'essence. Une hypothèse, à l'étude actuellement, suppose qu'il s'agirait de fours utilisés pour la fabrication de charbons de bois.

Les archéologues ont également retrouvé les limites probables de cette exploitation rurale sous la forme de fossés observant la même orientation que les bâtiments. Les chercheurs ont prélevé une certaine quantité de vaisselle en céramique, datée des I^{er} - II^e siècles (vases de stockage, éléments de service de table comme des cruches, gobelets, plats...).

La fouille de ces exploitations rurales est particulièrement intéressante car en Lorraine, il en existe peu qui sont édifiées uniquement en terre et en bois. Par ailleurs, ce site gallo-romain est à proximité de l'agglomération secondaire d'Hettange-Grande, l'antique supposée Caranusca, implantée en bordure de la voie impériale qui relie Metz à Trèves.

Une seconde campagne archéologique est prévue cette année.

FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2014

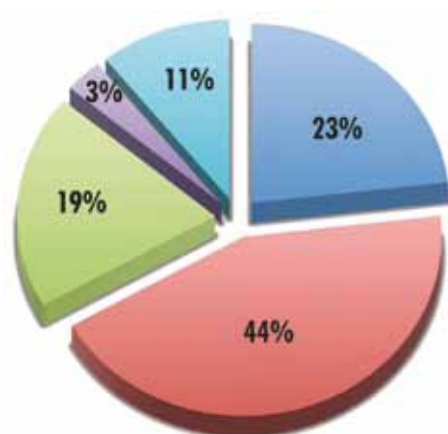
Compte administratif arrêté le 19-12-2014

Chaque année, les élus sont confrontés à la préparation et au vote du budget. Son élaboration et son adoption constituent la phase essentielle de la gestion d'une commune. Avec la baisse des dotations de l'État et l'exigence des investissements publics sur notre commune, l'exer-

cice devient de plus en plus difficile. Néanmoins, la municipalité a fait le choix de réduire ses dépenses de fonctionnement et de maintenir la fiscalité à son niveau de 2008. Voté en avril 2014, le budget primitif de notre commune présente une section de :

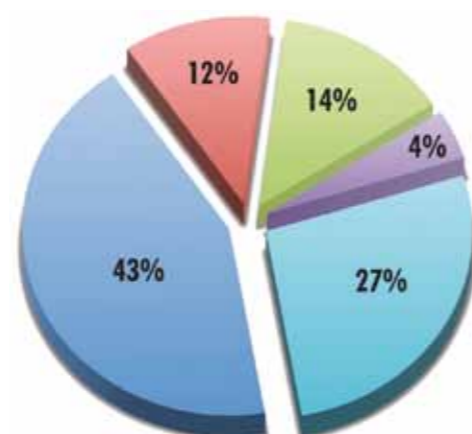
- fonctionnement en équilibre à **1 020 924 €**
 - investissement en équilibre à **1 446 753 €**
- La consommation des crédits arrêtés au 30 décembre 2014 s'établit comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES : 643 009 €

Charges à caractère général	148 771 €
Charges de personnel	280 254 €
Charges de gestion courante	124 845 €
Charges financières	19 820 €
Atténuation de charges CCCE	69 319 €



RECETTES : 1 115 355 €

Impôts et taxes	482 743 €
Dotations, subventions, participations	128 658 €
Ventes de produits (forêts)	153 934 €
Atténuation de charges (emplois aidés)	48 238 €
Autres produits	301 782 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales opérations réalisées en 2014

1 - Construction de l'espace socio-culturel (1 ^{re} tranche)	506 638 €
2 - Extension parking de covoiturage	59 288 €
3 - Terrain de pétanque	34 800 €
4 - Parvis de la mairie	55 852 €
5 - Travaux d'aménagement (arboriculteurs, zone verte)	7 260 €
6 - Acquisition de terrains (forêt, zone verte)	31 340 €
Total	695 178 €

LES TROIS TAXES

		Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation	13,60 %	16,16 %
Taxe foncière bâti	16,84 %	16,40 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %	69,40 %

MAINTIEN des TAUX depuis 2008

ÉVOLUTION 2010 - 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

À noter que les dépenses au titre des fluides (eau, électricité, chauffage, carburant) sont en constante augmentation et représentent 30 % des frais de fonctionnement en 2014.

2010	2011	2012	2013	2014
617 688 €	587 633 €	677 314 €	735 056 €	643 009 €
		+ 15,13 %	+ 8,56 %	- 12,52 %

PRODUIT FISCAL

Les recettes fiscales (55 % des recettes totales de 2013) progressent à un rythme élevé (9 % par an en moyenne) et ce en raison de l'augmentation des bases fiscales de la taxe d'habitation qui sont net-

tement supérieures aux moyennes régionales (ces bases sont fixées par l'État et la commune n'a aucune influence sur celles-ci).

2011	2012	2013	2014
336 960 €	376 384 €	409 328 €	423 985 €

RÉPARTITION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES EN 2014

Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
241 264 €	167 070 €	15 651 €

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le projet de Loi de Finances 2015 entérine la baisse de 3,67 milliards d'euros des concours de l'État aux collectivités

Après le gel en 2013, puis une baisse de 1,5 milliard d'euros en 2014, le gouvernement confirme la diminution des concours financiers de l'État aux collectivités. Dans ce cadre, c'est encore 3,6 milliards de dotations qui vont être retirées aux communes au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La DGF est versée aux communes pour compenser le transfert des compétences assumées jusqu'en

1982 par l'État ou ses services déconcentrés (ex : la construction et l'entretien des écoles, l'attribution des crédits aux écoles pour l'achat de livres...)

Cette participation accrue et contrainte des collectivités au redressement des finances publiques est injuste et inefficace.

En cette période de crise où les besoins de protection de la population explosent, où la nécessité de

financer des projets d'investissement et de renforcer les services publics locaux est encore plus forte, diminuer les dotations aux collectivités réduit dangereusement l'action des communes.

Fragiliser la situation de la majorité de nos concitoyens et ralentir l'activité économique locale constituent un non-sens au moment où l'action publique devrait être orientée vers l'emploi et la justice sociale.

Variation de la dotation Globale de Fonctionnement pour la commune de Kanfen entre 2010 et 2014

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Dotation forfaitaire	103 933 €	105 093 €	107 313 €	108 255 €	102 350 €
Dotation solidarité rurale	12 053 €	11 780 €	11 303 €	11 386 €	11 356 €
Dotation de péréquation	17 100 €	5 400 €	0 €	0 €	0 €
Total	133 086 €	122 273 €	118 816 €	119 641 €	113 706 €

On constate une diminution de près de 15 % des dotations de l'État sur cette période

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune verse des subventions aux associations en fonction de certains critères

La subvention accordée par la commune est déterminée en fonction de critères objectifs fixés par la commission vie sociale, suivant un mode de calcul identique à l'ensemble des associations : les

effectifs, le nombre d'initiateurs ou d'entraîneurs pour les clubs sportifs, l'implication dans la vie sociale et culturelle de la commune ou encore le montant des dépenses liées à leurs activités.

À cet effet, les associations locales sportives et de loisirs fournissent au début de chaque année un dossier complet de leurs budget, activités et projets.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES		MONTANT 2013	MONTANT 2014
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 140,00 €	1 175,00 €
	Pétanque Kanfenoise	1 007,00 €	962,50 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 690,00 €	3 252,50 €
	Association Sportive Handball (Pérennisation emploi éducateur sportif)	1 500,00 €	681,00 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 072,50 €	1 162,50 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	850,00 €	850,00 €
	Club du 3 ^e âge	560,00 €	560,00 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	560,00 €	560,00 €
	APE	640,00 €	640,00 €
	Arboriculteurs	600,00 €	640,00 €
ÉCOLES	École primaire : participation aux frais de transport	3 000,00 €	3 000,00 €
	École primaire : participation exceptionnelle sortie jumelage	0,00 €	202,50 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000,00 €	1 000,00 €
	Association Éclos (Périscolaire)	36 000,00 €	34 405,76 €
TOTAL		51 619,50 €	51 619,50 €

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

AKLAM - Pdte : Françoise WEYH - tél. : 03 82 50 62 56 • **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** - Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75 • **APE** - Pdte : Christelle BUTIN - ape.kanfen@gmail.com • **ASK (Handball)** - Pdt : Divy MAZEAS - tél. : 06 71 25 52 83 - askanfen@handball-france.eu • **CLUB DU 3^e ÂGE** - Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie • **CONSEIL DE FABRIQUE** - Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - schweitzer.andre@wanadoo.fr • **BOUGER À KANFEN** - Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - e.tiennette@wanadoo.fr • **PÉTANQUE** - Pdt : Gilbert LEVAL • **SYNDICAT DES ARBORICULTEURS** - Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr • **TCK (Tennis Club de Kanfen)** - Pdt : Stellio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr



Toutes les équipes se retrouvent sur le terrain avant le début du tournoi



Des représentants de la Champion Academy (Égypte)



Match de gala opposant Berchem à Visé BM

© Photos ASK

ASK - TOURNOI KHEOPS

Pour la première fois des équipes internationales se sont affrontées à Kanfen

Le week-end du 25 et 26 octobre, l'AS KANFEN a organisé le tournoi Khéops. Une première dans la région. Ce tournoi a réuni des équipes internationales comme le HC Berchem (Luxembourg), le HC Perl (Allemagne), la champion Academy (Égypte) et des clubs français comme Thionville Moselle Handball, BLR Bousse, Yutz Handball et bien entendu les Kanfenois dans les catégories d'âges -15 masculins et -13 féminins. L'arbitrage du week-end a été assuré par la participation de jeunes arbitres de la CDJA et de la CRJA. Pas moins de dix binômes étaient présents, sous la houlette de Jean-Paul Klein, président de la CDJA.

Le samedi, quatorze rencontres ont eu lieu et la journée fut clôturée par un match de gala de seniors masculins de qualité, opposant le HC Berchem (DI Luxembourg) et le HC Visé BM (DI Belgique) sur le score de 35 à 30 (victoire de Berchem). Le dimanche, ce sont treize rencontres qui ont eu lieu. Le titre de vainqueur des -15 masculins est revenu à Thionville Moselle Handball, et à HC Perl pour les -13 féminines. La remise des trophées a réuni de nombreuses personnalités, à savoir M. Rucher (CMDP), M. Garby (CNPE), M. Philippe Grégoire (président du comité 57 et représentant de la Ligue lorraine de handball) accompagné de Françoise Didier,

Sylviane Pivati et de Jean-Paul Klein. Denis Baur, maire de Kanfen et représentant de la CCCE était aussi présent. Cette remise des trophées a été l'occasion d'une distribution de récompenses avec des cadres du handball égyptien dont Said Gaber, considéré comme le meilleur joueur égyptien de tous les temps et Olivier Krumbholz, dont le prestigieux palmarès n'est plus à rappeler. Le président de l'AS Kanfen, Mazéas Divy, en a également profité pour remercier son équipe pour l'organisation de cet événement. Ce qu'il faut retenir avant tout de cette manifestation, c'est l'esprit de compétition, de partage et de cohésion entre tous les participants.

ALAIN KAIZER
06 11 37 55 55
email : kaizer.alain@aliceadsl.fr



TERRASSEMENT
1, rue ROBERT SCHUMAN - 57130 KANFEN

FLEURISTE à KANFEN



13, rue Jeanne d'Arc
F-57330 Kanfen
Tél.: 03 82 88 27 17

NOVO PARADISO
Floriste de Luxe

MK

RESTAURANT «LA LORRAINE»
CHAMBRES HÔTELIÈRES

TÉL. 03 82 83 40 46 • (0033) 3 82 83 40 46
e-mail : info@la-lorraine.fr - www.la-lorraine.fr

Fermé les lundis et mardis

citéos

Éclairage public
Mise en valeur du patrimoine
Illuminations festives
Équipements urbains dynamiques

ZAC Unicom - 57970 BASSE HAM
Tél. : 03 82 56 68 98 • Fax : 03 82 82 95 33

LARA KEBAB - GRILL
KANFEN



03 82 88 27 77

La P'tite Bûche
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57
laplitedebuche@gmail.com

3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

Pour vos fêtes de Noël
Vente de sapins

Parking de covoiturage

À KANFEN



Livraison gratuite à domicile

ID ARCHITECTURE



ANTOINE SERRA / BILAS / GILSON / JACOB NICOLAS

Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ
Tel: 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

En direct de nos fermes du pays Thionvillois

Marchés Paysans.com
Votre DRIVE fermier à Kanfen

www.marchespaysans.com

Retrait des marchandises le JEUDI de 16 h à 19 h 30

1744 Sortie KANFEN Parking PR2

MAÇONLUX

Tél.: +352 26 52 11 40 constructions
Fax: +352 26 52 11 41 façades
e-mail: maconlux@pt.lu plafonnages
www.maconlux.lu carrelages

Stephane Van Landeghem
Haute Coiffure Française

26 avenue de la liberté
Volmerange les mines
57330

03.82.50.29.99
www.stephaneanlandeghem.com

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
EURL Y.M.C contrôle

400 A, route de Thionville - 57440 ANGEVILLERS

03 82 91 74 24

ECLATEC

41 rue Lafayette - 54320 MAXEVILLE
Tél. : +33 3 83 39 38 00
www.eclatec.com

GP NEHLING



Assainissement - Eau Potable
03 82 88 28 10

SARL NAGELSCHMIT
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

- 12A, Cité des Officiers
57970 KOENIGSMACKER
- Tél : 03.82.58.22.40 / 06.74.97.94.40
- Fax : 09.64.32.43.72
- laurent.nagelschmit@orange.fr

Vente aux particuliers
Géraniums - Plantes à massifs - Chrysanthèmes

KLOPP
HORTICULTURE

57100 THIONVILLE - 57, rue de Longwy
Tél. 03 82 88 06 70 - Fax 03 82 88 06 88

Merci à nos partenaires qui nous permettent de financer cette publication.

FICHE PATRIMOINE de Kanfen



En 1918, après la fin de la guerre, pour faciliter le travail de deuil des survivants et entretenir en permanence le souvenir des morts et des valeurs pour lesquelles ils s'étaient sacrifiés, des monuments aux morts de la guerre s'élevèrent dans tous les pays belligérants.

Plus de 30 000 monuments ou plaques commémoratives furent érigés ou scellées en France suite à la loi de 1919 relative à la commémoration et à la glorification des victimes de la Grande Guerre.

À Kanfen, ce n'est qu'en 1932, sous le mandat de Jean Bettendorff, maire élu en 1929, que le projet d'élever un monument devait se concrétiser. Le 15 octobre 1932, l'assemblée des élus en décidait l'achat pour la somme de 10 800 F. Un an plus tard, en 1933, le conseil mobilisait 500 F pour l'achat d'un terrain de 89 m², appartenant à Victor Hoffmann, au lieu-dit « Klopp », section 4, parcelle 5. Le 9 juin 1934, un nouveau crédit de 1 900 F était voté pour l'aménagement d'une terrasse destinée à recevoir la stèle. C'est Jean Probst, entrepreneur à Roussy-le-Village qui fut chargé des travaux.

Quatre mois plus tard, le dimanche 2 septembre 1934, cela fait aujourd'hui quatre vingt ans, Jean Bettendorff et le curé Jean Greff procédaient, en très grandes pompes, à la bénédiction puis à l'inauguration de notre monument aux morts en présence, entre autres nombreuses personnalités, de Robert Schuman, député de la Moselle.

Sculptée dans un granit gris par la marbrerie Dellion d'Ottange, la stèle obélisque est chargée d'une symbolique destinée à exalter le souvenir de nos chers défunts. Elle repose sur des rochers qui rappellent le sommet d'une montagne, un lieu privilégié où l'homme peut rencontrer la divinité. Elle évoque l'ascension spirituelle de l'âme de ceux qui sont décédés. L'obélisque, ce rayon de soleil pétrifié, par sa verticalité se dresse comme un lien entre la terre et le ciel, entre la finitude de la vie et l'éternité de la mort. Il est couronné d'une urne, instrument de la transformation des cendres en une existence nouvelle. L'urne et les cendres participent au rituel du deuil. La croix de Lorraine rappelle l'attachement à la terre natale. Dessous, entrecroisés, un rameau de chêne et une branche de laurier. Le chêne signifie la puissance et la longévité du souvenir, l'attachement des morts à leurs racines. Le laurier nous renvoie à l'image traditionnelle de l'héroïsme et de la gloire gagnés sur les champs de bataille. Enfin, au-dessus des noms de nos concitoyens victimes des deux guerres, une palme. Elle symbolise ici le sang versé, l'entrée des élus dans la Jérusalem céleste. Nos morts étaient chrétiens, comme l'atteste le crucifix placé là malgré les recommandations de la République qui souhaitait, au nom de la laïcité, qu'aucun signe religieux ne soit apposé sur les monuments.